

L'odeur de « neuf », des dangers insoupçonnés ?

Cette année, une salle de notre collège a été rénovée ; mais des professeurs se plaignent de l'odeur.

Certains pensent que cette rénovation peut nuire à leur santé, d'autres trouvent que cette inquiétude est exagérée.

Qui a raison ? Pour en savoir plus, nous avons mené l'enquête.

Les travaux

L'interview des agents de travaux.

Les agents, que nous avons interrogés, chargés des rénovations dans le collège, sont conscients de la toxicité des produits qu'ils utilisent et du danger pour la santé. D'ailleurs, ils prennent des produits A+, c'est-à-dire les moins toxiques possible.

Nous découvrirons par la suite ce que ces étiquettes signifient.

Les peintures utilisées dans notre collège sont des peintures à base d'eau (peinture hydraulique), car elles sentent moins fort que celles avec solvant.

Qu'est-ce que les COV ?

Les COV, Composants Organiques Volatiles, se caractérisent par leur grande volatilité, provoquant ainsi des impacts sur les êtres vivants et l'environnement.

De quelle toxicité parle-t-on ?

L'air intérieur est 8 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur ; cela à cause des produits de rénovation, comme la colle et la peinture, qui contiennent des produits chimiques qui relâchent des COV (Composants Organiques Volatiles) dans l'air intérieur et qui sont mauvais pour la santé.

SUBSTANCES/ PARAMETRES	PRINCIPALES SOURCES et FACTEURS DE RISQUES POTENTIELS ASSOCIES	EFFETS SANITAIRES DOMINANTS
Benzène	Produits de bricolage, ameublement, produits de construction	Neurologiques et immunologiques leucémie
Formaldéhyde	Peintures à phase « solvant »	Respiratoires Cancer naso-pharyngé

Classement des cancérogènes selon le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer : 1, 2A, 2B, 3 et 4)/ l'EPA (Environmental Protection Agency : A, B1, C, D et E)

Depuis 2012, le gouvernement français a commencé à avertir les consommateurs de produits de construction et de décoration des risques d'intoxication par inhalation de polluants volatiles en air intérieur ; cela par le biais d'étiquettes qui classent ces produits selon leur niveau d'émission de composés organiques volatiles (COV). Cette étiquette obligatoire vise à inciter les utilisateurs à choisir de plus en plus des produits moins nocifs, obligeant les industriels à répondre à leurs attentes. Les étiquettes sur les produits sont classées du plus au moins toxiques : C, B, A et A+. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles sont saines, comme nous allons l'expliquer plus loin.

Dans les établissements scolaires, des normes ont été établies, et de nouvelles sont mises en place pour 2020 et 2024.

Le manque d'aération, ou l'ameublement, sont des causes d'émissions de COV. Certains établissements ont déjà pris des initiatives sur ce point : ils aèrent régulièrement leurs salles.

Paul de Haut, auteur de *Vivre dans un habitat sain*, conseille des matériaux inertes, les moins synthétiques possible ou des matériaux d'occasion, dont le risque est moindre au bout de plusieurs années.

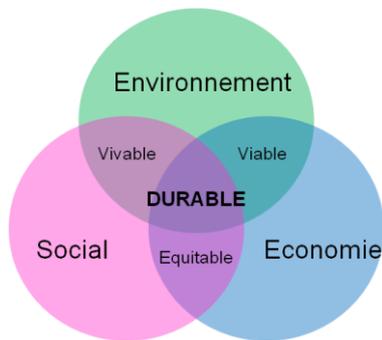
Une solution

Interview du gérant du magasin Bien-Etre Matériaux, M. Xavier Briard.

Les peintures de ce magasin sont composées à 97% de matériaux naturels. Cela signifie que les produits de ce magasin ne relâchent pas de COV dans notre air intérieur.

La liste des composants de leurs produits est présente sur l'étiquette, alors que pour les produits classiques, leur composition ne figure pas sur les produits mais est consultable sur Internet.

On pense souvent que les produits écologiques coûtent plus cher que ceux trouvables en grandes surfaces, ce qui est faux : ils coûtent presque le même prix.



On pense également souvent que les trois piliers de la société (environnement, économie et social) ne sont pas liés. Cependant, nous avons l'exemple d'une entreprise normande qui fabrique des matériaux de construction écologiques en utilisant le lin produit par des agriculteurs locaux ; ce qui crée de l'emploi tout en respectant l'environnement.

Les trois piliers du développement durable.

Néanmoins, la majorité des utilisateurs des produits de rénovation n'a pas conscience de ce danger, ce qui explique que les matériaux naturels ne soient pas plus répandus.

Les usagers n'ont aucune information sur les dangers des produits : en effet, les services publics et les entreprises de fabrication ne communiquent pas suffisamment les informations.

Finalement, cette enquête nous a permis de confirmer les inquiétudes des professeurs au sujet de la salle rénovée. Nous espérons pouvoir proposer un cahier des charges avec le personnel qui effectue les travaux dans notre collège.

SOURCES

- *Bien-Etre Matériaux, 9 rue Michelet, 94200, Ivry sur Seine*
- Paul de Haut, *Vivre dans un habitat sain.*
- <http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/surveillance-dans-les-lieux-accueillant-des-enfants>
- www.developpement-durable.gouv.fr/
- www.anses.fr
- www.oqai.fr/
- Seme.cer.free.fr/ecologie-sante/polluants-de-l-air-interieur.php
- <http://www.3-0.fr/doc-dd/qu-est-ce-que-le-dd/les-3-piliers-du-developpement-durable>